

DEUX ANS DE PRISON POUR Henri GENESTE !
 LA LUTTE COMMENCE POUR LA LIBÉRATION DU JEUNE OUVRIER

LA VÉRITÉ

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE (TROTSKYSTE)

REDACTION ADMINISTRATION :
 5, Rue de Charonne, PARIS (XI^e). Tél. : ROQ. 69-52



SECTION FRANÇAISE DE LA QUATRIÈME INTERNATIONALE

ABONNEMENTS: 1 an: 1.200 F; 6 mois: 600 F; 3 mois: 350 F
 Etranger: 1 an: 1.500 F
 C.C.P. Société de Presse, Édition et Librairie 6032-01 Paris

Le tribunal correctionnel de Lille a rendu son jugement. Il a condamné Henri Geneste à 2 ans de prison.

Si ce verdict est loin de donner satisfaction au requéreur quasi-déjà du ministère public - qui, on s'en souvient, demandait 10 ans de prison - il n'en signifie pas moins plus de 13 mois encore à passer sous les verrous pour le jeune métallo, coupable seulement d'avoir manifesté par des actes son attachement à la fraternité des travailleurs, sa solidarité avec le peuple algérien en lutte pour son droit à disposer de lui-même.

Henri Geneste a fait appel contre le jugement qui le condamne. Il est, d'autre part, l'objet d'une autre inculpation, portant sur les mêmes faits : le rattachement de tracts du Mouvement National Algérien.

La lutte pour la libération de ce jeune travailleur irréprochable, symbole de la solidarité des travailleurs français et algériens, ne fait que commencer. Le mur du silence doit être brisé. Les organisations ouvrières et démocratiques ont été alertées par le Comité pour la défense d'Henri Geneste. Il importe qu'elles prennent position dans le plus bref délai.

LA VERITÉ.

La seule réplique à la provocation policière : Une manifestation de masse des travailleurs

Il n'y avait qu'à distribuer des batons blancs à la population parisienne, et l'embouteillage causé par les flics n'aurait pas duré longtemps », disait un travailleur, témoin de la manifestation du jeudi 13 mars, où les policiers réclamaient à la fois de plus gros émoluments, et la présence au gouvernement de leur collègue, le commissaire Dides.

Ce n'est pas le lieu ici d'insister sur ce que signifie cette manifestation comme indice « de la décomposition de l'Etat », pour reprendre l'expression employée par Antoine Pinay : il est évident qu'un Etat dont la police devient une force politique au lieu de demeurer son serviteur inconditionnel est bien malade. Le sens réactionnaire, anti-ouvrier et anti-démocratique de cette manifestation ne nous échappe naturellement pas. Elle a affirmé clairement ce qu'il fallait penser d'une prétendue « loyauté » de la police, qui, au-dessus des partis, ferait « régner l'ordre ». L'ordre qu'ils aimeraient

faire régner, c'est celui d'Alger ou celui de l'occupation, dont certains se souviennent avec regret. La démonstration policière du 13 mars, tout comme la brutalité employée par les mêmes flics contre les étudiants antifascistes, démontre clairement la collusion entre les groupes politiques réactionnaires et la police.

Mais de là à grossir cette manifestation jusqu'à en faire une menace mortelle contre la « démocratie » et les « libertés », il y a un pas, et nous nous refusons à le franchir. La réflexion du travail-

(Suite page 2)

MICHELIN SE REVEILLE

« MICHELIN est en grève ». Cette nouvelle se répandait comme une traînée de poudre, jeudi 13 mars, dans toute l'agglomération clermontoise. Le fait était surprenant. Huit ans de sommeil depuis la grève totalement isolée, la « Bib » était en grève à 90 %. Le regard de tous les traçeurs de plus de deux mois en 1950. Mais quel réveil ! vaillants était tourné vers leurs camarades en grève, car, pour Clermont, Michelin, qui emploie une quinzaine de mille ouvriers, c'est le baromètre de l'action ouvrière.

La direction, connue par son paternalisme, octroyait une augmentation de 8 à 12 francs l'heure sur la partie mobile du salaire. Ce fut le point de départ du mouvement :

« Nous voulons que l'augmentation soit appliquée à la partie fixe du salaire ». Mercredi soir, les « jantes » débrayèrent. Jeudi, le mouvement s'étendait rapidement à la quasi-totalité des ouvriers. Un mouvement spontané, puissant, incontrôlé, qui débordait les organisations syndicales. Mais elles se ressaisirent.

Dès jeudi après-midi, les responsables C.G.T. et C.F.T.C. (F.O. qui ne représente que peu de chose, s'abstenait), prêchaient le calme et l'ordre aux nombreux manifestants qui se rendaient sous la neige à la préfecture. Malgré cela, des ouvriers, surtout des jeunes, chantaient « Inter », et réclamaient les 30 francs, les autres 60 francs, conspuant les officiers, bousculant les voitures trop pressées. Le ton montait. Déjà, on parlait d'un débrayage chez Bergougnan.

La direction refusait de discuter avec la C.G.T. et la C.F.T.C. avant la reprise du travail. Coups de téléphone, palabres. Meeting vendredi après-midi place des Carmes. Les « responsables » parlent, beaucoup, font l'historique du mouvement, longuement. Et c'est le communiqué triomphant :

« Nous avons remporté une grande victoire... la direction nous a recus, elle accepte d'appliquer l'augmentation au fixe... reprenons le travail ! Un beau chahut.

Les « responsables » sont hués, traités de tous les noms, par des travailleurs, des jeunes, des femmes qui veulent continuer la lutte et l'étendre. « Nous n'avions pas le droit de vous conduire au suicide », ont déclaré, sans rire, les « bons pasteurs ». Quel culot, Messieurs les « Guides » !

Les ouvriers ont le sentiment d'avoir été bernés. Mais ils ne sont pas vaincus. Les organisations syndicales le savent et s'en inquiètent. Aussi, C.G.T. et C.F.T.C. qui constituaient le comité de grève, se sont-ils « transformés », par la vertu de leur pouvoir, en Comité Central de Lutte ! Ce Comité « s'appuyera » sur les comités d'usine (il y a trois usines Michelin à Clermont), qui, eux-mêmes, « s'appuyeraient » sur les comités de lutte d'atelier, qui seraient élus. Singulière conception de la démocratie ouvrière. Tactique bien connue de l'aspixite.

« La grève générale est impossible, et elle ne vous apporterait rien, répètent les bons apôtres, avec ce don de clairvoyance qui appartient aux bureaucrates syndicaux, à ceux qui ont une vue d'ensemble de la situation, de par leurs fonctions.

Telle n'est pas l'opinion d'un bon nombre de gars de chez « Bib » : Ils ont démontré leur désir de se battre. Leurs forces sont intactes. Ils n'ont pas oublié 1950, et le « suicide », réel celui-ci, des organisations syndicales, dans une grève volontairement isolée et donc sans issue.

« Nous avons fait, disent-ils, une expérience, et nous en avons tiré certains enseignements. Notre lutte ne fait que commencer, nous forgeons nous-mêmes nos armes de combat. »

Correspondant.



HENRI LAFIÈVRE

Le dimanche 9 mars 1958, le camarade H. Lafièvre est mort après une longue et douloureuse maladie. Tous ceux qui, depuis de nombreuses an-

nées, ont milité avec Lafièvre, savent qu'il ne poursuivait qu'à force d'énergie le combat qui était le sens même de sa vie.

Henri Lafièvre était venu au trotskysme par le socialisme révolutionnaire. Adhérent au P.S.O.P., puis militant pendant la guerre dans nos rangs, Lafièvre avait tenu à rester en contact permanent avec sa classe, avec son milieu. Le trotskysme était plus, pour lui, une règle de combat, qu'un problème d'organisation. Le samedi 3 mars, sans nous douter qu'au même moment il luttait contre la mort, nous évoquions son action dans une assemblée de militants, nous rappelions que Lafièvre participait à notre organisation, s'en éloignait, puis y participait de nouveau.

Dit sous la forme d'une plaisanterie, il y avait là un trait essentiel de cet ouvrier révolutionnaire, aux yeux de qui bien des discussions menées dans notre mouvement ne répondaient pas à un besoin de son activité concrète ; ce qui l'amena à prendre du champ par rapport à notre organisation, jamais par rapport à la lutte de classes, à laquelle il adhérait par toutes les fibres de son être. Nous avons eu, nous avions des divergences ; jamais pourtant assez prononcées pour amener à la rupture de nos relations. Quelques jours avant qu'il ne dut être transporté à l'hôpital, nous avions pris rendez-vous pour discuter de l'en-

quête ouverte par « La Vérité » sur la préparation des luttes ouvrières. J'entends encore sa voix me dire au téléphone que ce qui

l'avait intéressé le plus, c'était l'article d'une employée de l'E.D.F., P. LAMBERT. (Suite page 2)

SOUSCRIVEZ pour la libération d'Henri GENESTE
 C.C.P. Jean Ribes
 — 9693-28 Paris —

L'impasse algérienne de l'impérialisme français

UNE vive polémique s'est ouverte entre deux des représentants les plus typiques du colonialisme français. La politique de M. de Sérigny, directeur de « L'Echo d'Alger », est simple : maintien de l'ancien ordre des choses en Algérie, par la poursuite de la guerre d'extermination. Celle de M. Jacques Chevallier, maire d'Alger, mérite d'être présentée. Il est indéniable que ce dernier a une conscience

plus aigüe de l'impossibilité de maintenir le statu quo, et ce, non seulement depuis le 1^{er} novembre 1954, mais bien avant. Les contradictions, les impasses successives devant lesquelles il s'est trouvé illustrent parfaitement le drame de l'impérialisme français, contraint de lutter pour la préservation de son domaine contre la révolution et contre les convoitises de ses rivaux plus puissants.

Jacques Chevallier est l'auteur de la formule : collaborer avec les demi-rebelles. A l'occasion de sa gestion de la mairie d'Alger, il a pratiqué cette politique, en particulier avec Kiouane, le leader de la tendance dite « centraliste » du M.T.L.D. Cette politique visait à offrir à des « nationalistes » quelques miettes du festin colonialiste, quelques strapontins à leur table. La direction de l'Opéra d'Alger,

la participation au contrôle de la répartition d'appartements des H.L.M., voilà à peu près ce que signifiait le « néo-colonialisme » du député-maire d'Alger. Il est resté fidèle à cette politique. Témoignant au procès de M. Mustapha ben Ouenniche, le 11 mars 1958, M. Chevallier déclara :

« J'éprouve pour lui (l'accusé) la plus grande considération, eu égard au rang qu'il occupait et

à sa moralité. Administrateur de la banque d'Alger, les activités qu'il y a menées ont hautement démontré son caractère philanthropique. Le maire d'Alger souligne également les brillants résultats de son action sociale, particulièrement dans les caisses d'allocations familiales. »

(« Journal d'Alger » du 12-3-58.)
 P. LAMBERT.
 (Suite page 3)

La seule réplique...

Solidarité avec les mineurs des Asturies

(Suite de la 1^{re} page)
leur que nous rapportions plus haut paraît, à notre avis, répondre à ses craintes par trop excessives. Si la police avait voulu aller plus loin, la classe ouvrière était capable de l'arrêter. Si des dangers pèsent sur les droits de la classe ouvrière, sur les libertés démocratiques, ce n'est pas tant l'agitation bruyante de quelques groupes réactionnaires qui le permet, mais bien plutôt la situation interne du mouvement ouvrier, la démobilisation que lui imposent ses organisations politiques et syndicales.

LA POLICE AVEC NOUS

Naturellement, la bourgeoisie, par la voix de ses éléments responsables, même les plus réactionnaires, a condamné la manifestation policière du 13 mars et s'en est émue. Elle comprend assez ce qu'elle signifie comme expression de la crise du régime, mais elle est aussi capable de l'utiliser à ses propres fins.

Le premier objectif, c'est de profiter de ce « fâcheux incident » pour remettre en question le droit de grève des fonctionnaires. Le premier cri poussé par certains députés à l'annonce de la manifestation a été : « Si le droit de grève avait été réglementé, nous n'en serions pas là ». Dès le lendemain, l'organe patronal de « Les Echos », le journal de la famille Servan-Schreiber de « L'Express » et autres hauts-lieux démocratiques, écrivait que la première leçon de cette manifestation, c'était la nécessité de réglementer la grève dans la Fonction publique !

De plus, cette manifestation sert les tenants de la guerre à outrance. Ils peuvent dire que si les plus loyaux serviteurs de l'Etat manifestent aussi violemment leur mécontentement, c'est parce que la trahison et le défaitisme ne sont pas réprimés. Il faut donner à la police les moyens de se battre, et en même temps l'encourager par une petite prime.

La question de l'augmentation de la masse des policiers est, elle aussi, une question politique. C'est pourquoi nous pouvons nous étonner que « L'Humanité » du 14 mars nous apprenne qu'à l'origine de la manifestation il y avait des revendications approuvées par tous les syndicats de la police — et donc aussi par le syndicat C.G.T. ? Rappelons que les policiers réclament un salaire minimum de 47.000 francs par mois, alors que la C.G.T. réclame, à l'échelle nationale, un salaire minimum de 32.000 francs (160 francs de l'heure sur la base de 200 heures de tra-

vail par mois). 32.000 francs pour le manoeuvre, 47.000 francs pour le matraqueur ! Juste hiérarchie !

DEFENDRE LA REPUBLIQUE

La manifestation des filles a naturellement permis au P.C.F. de proposer à tous les partis de « gauche », l'unité contre le fascisme et pour la défense de la République. Les institutions républicaines, la démocratie sont en danger, il faut les sauver, s'écrient-elles, sans préciser du tout ce que l'on veut dire. Si des libertés démocratiques absolument nécessaires à la classe ouvrière pour mener sa lutte (liberté de grève, de presse, de réunion, de parole) sont en danger, il faut, certes, que les travailleurs s'unissent pour les défendre, mais ce n'est pas en se fixant pour tâche de défendre le parlement contre d'éventuels assaillants, ce n'est pas en voulant sauver la bourgeoisie d'elle-même qu'ils y parviendront.

La campagne du P.C.F. cherche à discréditer auprès des travailleurs l'idée même d'une manifestation politique dirigée contre l'état-major de la misère, de la guerre et de la vie chère, le parlement bourgeois.

La manifestation serait « factieuse », elle serait l'arme des « ennemis de la République », comme la grève fut un temps l'arme des trusts. Pareille politique ne peut avoir qu'un résultat : paralyser la classe ouvrière, et partant aider au renforcement des dangers qu'elle prétend combattre.

Il est évident pourtant que ce n'est pas par la voie parlementaire que la classe ouvrière peut imposer sa volonté, la satisfaction de ses légitimes revendications. Ce n'est que par sa lutte à l'usine... et dans la rue.

Le 2 janvier 1956, les travailleurs, en masse, votèrent pour la paix en Algérie. Guy Mollet, secrétaire général du Parti socialiste, président du Conseil, assura qu'il allait tenir ses promesses et partit pour Alger. Les colons manifestèrent, ils ont eu et on a chassé le président du Conseil. Il choisit de leur dire « merci », et retourna en France pour préparer le vote (avec l'appui du P.C.F.) des pouvoirs spéciaux. Il faut se rendre compte que la manifestation du 6 février d'Alger a pesé d'un poids plus lourd dans la situation française que les élections générales. Seule, une contre-manifestation, une mobilisation de la classe ouvrière aurait pu annuler ses effets, mais elle n'en serait sans doute pas restée là, et c'est pourquoi on a préféré faire le maxi-

mum pour empêcher toute action des travailleurs. On a crié au scandale, dénoncé les « ultras », gémi ! qu'on bafouait la République et la constitution, déclaré qu'on était prêt à mourir pour la liberté et la démocratie, mais on n'a rien fait. C'était là le chemin qui menait aux pouvoirs spéciaux.

L'autre voie c'était celle qui aurait appelé les masses à imposer par leur action la paix en Algérie, la mise à la raison des « ultras ».

Aujourd'hui encore, le même problème se pose, le même choix. La vraie réplique, c'était d'appeler les travailleurs à manifester en masse au même endroit que, le 13 mars, les policiers factieux. Il est clair que les organisations traditionnelles ont choisi, pour leur part, encore une fois, de ne rien faire, sinon de pleurer sur les malheurs de la démocratie. Aussi, lutter pour que la classe ouvrière puisse, par tous les moyens qui sont à sa disposition, atteindre ses objectifs, c'est d'abord l'aider à forger ses propres organismes de combat, à coordonner ses luttes à l'échelle nationale, à briser le carcan des syndicats et des partis.

C'est par la réalisation de ses tâches que passe toute lutte efficace contre la guerre d'Algérie, contre les « ultras » et contre les aventuriers réactionnaires.

LA grève entreprise il y a trois semaines à la mine Marie-Louise s'est étendue à toute la zone minière des Asturies. C'est le mouvement le plus ample et le plus profond qui se soit produit dans cette région héroïque depuis la victoire de Franco.

Le mouvement a commencé sous la forme d'une grève perlée. Les ouvriers de la mine « Marie-Louise » réclamaient la journée de 7 heures et une augmentation de salaires. La réponse des patrons et des autorités consista à fermer la mine et à la faire occuper par la garde civile.

Au bout de quelques jours, les mineurs des autres puits du bassin de Langreo se solidariseront avec leurs camarades de « Marie-Louise ». Les bureaucraties des « syndicats » phalangistes essayèrent d'« apaiser » les mineurs. Mais leur intervention s'avéra complètement inutile.

Selon les dernières nouvelles, plus de 15.000 mineurs participent au mouvement. Toute la région minière a été occupée par les forces de la garde civile et de la police en armes. Des mesures répressives ont été prises contre les vieux militants ouvriers et contre les jeunes qui constituent maintenant l'avant-garde enthousiaste du mouvement.

Le gouvernement franquiste a décidé de suspendre les « garanties » du fameux « statut » (« Fue-

ro ») des Espagnols, sous prétexte de « défendre les biens essentiels de la production ». Maintenant, la police et la garde civile pourront arrêter les mineurs « légalement ».

La censure a empêché la publication de la plus petite information sur la grève des mineurs des Asturies. Comme cela est arrivé dans beaucoup d'autres occasions, les ouvriers de Barcelone et de Bilbao ignoreront pendant assez longtemps que leurs héroïques camarades des Asturies sont en train de livrer une bataille de la plus haute importance.

La grève des mineurs des Asturies est une nouvelle manifestation de la renaissance du mouvement ouvrier espagnol. Cette renaissance peut être appuyée efficacement par le mouvement ouvrier international. Que font les grandes organisations syndicales internationales ? Exigeons que les puissants syndicats de mineurs mettent en jeu leurs immenses ressources pour aider ceux qui, malgré la terreur fasciste, savent lutter héroïquement pour leurs intérêts, de classe et contre la tyrannie franquiste.

LE CERCLE

NOUS aurions aussi bien pu titrer cette revue de presse : « Ils se tiennent tous bien à la même table », ou « Curieuse table ronde » ou encore : « Ils accourent au chevet de la mère malade ». En effet, c'est véritablement un spectacle évocateur que la lecture de la presse française pour la semaine du 10 mars au 16 mars 1956.

L'intérêt de la presse s'est porté, au début de la semaine, sur la proposition Gaillard de « communauté méditerranéenne » faite à l'Assemblée Nationale le vendredi précédent. En cours et en fin de semaine, d'autres questions ont préoccupé nos « guides » de l'opinion publique, mais il nous a semblé intéressant de suivre le cheminement du « Pacte » Gaillard.

A tout seigneur, tout honneur : les inspirateurs américains de la proposition Gaillard qui vise à l'institution d'un Pacte compris par les U.S.A. comme devant « inclure la France, l'Algérie, l'Italie, l'Espagne, la Tunisie, le Maroc, la Libye, l'Angleterre (à cause de ses bases de Chypre, Malte et Gibraltar) et les U.S.A. (à cause de la 6^e flotte et des bases américaines à Tripoli, en Espagne et au Maroc), a été sérieusement étudié par l'état-major du Département d'Etat (« New York Herald Tribune » du 10-3-56).

Le 12 mars, le même journal affirmera que « les milieux officiels de Washington notent que la proposition d'une communauté de défense de la Méditerranée orientale a fait, dans le passé, l'objet de nombreuses suggestions en vue de réaliser la paix et la stabilité en Afrique du Nord, auxquelles les pays nord-africains eux-mêmes et les Etats-Unis sont naturellement intéressés ».

Les déments émanant du porte-parole officiel du Département d'Etat comme quoi les U.S.A. n'ont pas « sollicité » M. Gaillard ne trompent évidemment personne.

Le propos de cette revue de presse n'est pas d'analyser la signification du Pacte Méditerranéen. Notons simplement que :

1) Le Pacte méditerranéen vise à s'insérer dans la stratégie américaine, dont l'objet est de constituer un rempart contre-révolutionnaire aux aspirations anti-impérialistes des masses arabes, en même temps qu'il s'inscrit, dans les plans de préparation ultérieure à la guerre.

2) Le Pacte Méditerranéen, pendant du Pacte de Bagdad, est également connu comme devant former, avec la Fédération des Rois et l'Arabie Séoudite, un cordon sanitaire autour de la République Arabe Unie. Si, pour Nasser, la R.A.U. est un barrage contre la réalisation véritable des aspirations anti-impérialistes des masses, l'institution de cette République a soulevé un enthousiasme et ouvert des perspectives qui, à la longue, ne pourront être contenues par le régime de Nasser.

3) L'annonce du projet de pacte par M. Gaillard a fait suite immédiatement à la proclamation intempestive de Bourguiba, clamant sa vocation occidentale dans un discours (7 mars) où il dénonce véhémentement l'Egypte. Bourguiba ne s'est pas trompé sur le piège que lui a tendu Murphy qui, tout de suite après, a fait donner Gaillard.

Il a dénoncé le Pacte, mais ses menaces de rupture avec Washington n'ont pas duré, semble-t-il, au-delà de l'arrivée d'une lettre d'Eisenhower, annoncée par la presse du 15, et suivie illico par l'annonce d'un nouvel « optimisme » de Bourguiba quant à l'issue des Bons Offices.

L'impérialisme américain procède, comme le signalait « L'Observer », par pressions graduelles, dans la mesure où, comme vient encore de le révéler la presse, M. Dulles a estimé, dans des déclarations faites fin février devant la Commission des Affaires Etran-

gères du Sénat, la situation en Afrique du Nord « lourde de très grands dangers, d'un côté pour l'O.T.A.N. en Europe, et de l'autre pour l'influence du monde occidental dans toute l'Afrique... Nous avons devant nous un problème presque insoluble, mais nous devons nous efforcer de le résoudre. Nous essayons de le faire ».

Bourguiba et Gaillard se font vis-à-vis devant Dulles ; pour l'un et l'autre, selon l'expression de Bourguiba « M. Dulles tient la clef du problème ».

Il reste que Wall Street ne cherchera évidemment pas à résoudre le problème pour les beaux yeux de Bourguiba ou de l'impérialisme français. Il faut assurer la stabilité sociale en Afrique du Nord et en France, et ceci exige la plus grande « compréhension » de l'un et de l'autre pour le point de vue américain. Une dépêche du 12, en provenance de Manille, annonce que « M. Dulles s'est montré assez satisfait du projet ». Bourguiba ne pouvait, dans ces conditions, résister très longtemps.

L'accueil de la presse française est en général peu favorable au projet Gaillard. « L'Aurore » du 10 mars 1956 est, avec un petit nombre de journaux, seule à se féliciter de ce que « l'organisation du Traité de la Méditerranée Occidentale comblerait le dernier vide stratégique de l'O.T.A.N. ».

De même, le « Figaro » est également assez satisfait. Une note curieuse est celle donnée dans « Témoignage Chrétien » du 14 mars 1956, par le chrétien-progressiste Féron, qui voit dans la Communauté méditerranéenne de M. Gaillard « l'ombre d'un espoir » :

« M. Gaillard refuse donc cette politique de la France seule qu'exige de lui une fraction de sa majorité. C'est peu. Mais dans les sombres périodes, il arrive qu'on s'accroche à l'ombre d'un espoir ». Influence de la hiérarchie ecclésiastique, sans nul doute.

Mais en dehors de ces quelques journaux, il y a une unanimité quasi-totale et combien touchante !

L'ultra M. Debré, dans « Carrefour » du 13 mars 1956, qualifie le Plan Gaillard de « grande combine ; une nouvelle abâtardissement qui place la France sous tutelle étrangère », et la « Communauté Saharienne » de « porte ouverte à des alliés dont le but est d'éliminer la France ». Pour M. Bidault (« Carrefour »), « le Plan Gaillard est un cadeau de la France, qui est seule à apporter quelque chose ». L'ultra colonialiste, partisan de la guerre à outrance, Paul Le Gall, écrit de même dans le « Parisien Libéré » du 13 mars 1956 :

« Le plus grave est que les Bons Offices, qu'on le veuille ou non, nous poussent inéluctablement dans la voie de l'internationalisation. A l'autorité de la France, les projets de M. Gaillard tendent à substituer, en Afrique du Nord, au Sahara, demain en Afrique Noire, une autorité méditerranéenne. c'est-à-dire une direction anglo-américaine ».

Passons au camp du libéralisme néo-colonialiste. Dans « Le Monde » du 13 mars 1956, Duverger a exactement les mêmes préoccupations que son collègue ultra P. Le Gall : « Mais le défaut essentiel du projet », écrit-il, « c'est qu'il donne un droit de regard permanent sur les relations entre la France et les pays du Maghreb à l'Italie, à l'Espagne, d'une part, au grand frère américain d'autre part ». En termes impérialistes, droit de regard égale contrôle, égale substitution d'une autorité à une autre.

Mendès-France est d'accord avec... Soustelle, Bidault et Debré. Il prend, selon « Les Echos » du

HENRI LAFIÈVRE

(Suite de la 1^{re} page)

amenant des chiffres et des faits. Non que Lafièvre ne s'intéressât pas aux idées générales, mais celles-ci ne prenaient de valeur pour lui que si elles lui servaient dans son action concrète, disons même immédiate.

Henri Lafièvre a participé en dirigeant à toutes les luttes ouvrières depuis 1945. Les énumérer serait faire l'histoire de la lutte de classes en France durant cette période, au travers des combats menés par les postiers contre l'Etat-patron.

Après la grande grève d'août 1946, où il participa comme membre du Comité National de Grève, Henri Lafièvre, en juillet 1947, s'appuyant sur le mouvement spontané, déclenche la grève à son bureau (Paris XIII^e), l'étend au bureau-gare P.L.M., s'efforce de la généraliser. Le gouvernement a répondu « Non » aux revendications, les dirigeants syndicaux de toute tendance sabotent le mouvement spontané, la grève ne peut réaliser ses objectifs. Mais la bataille s'inscrit dans cette longue, très longue série d'actions qui visent à permettre aux travailleurs de surmonter le poids des appareils.

Après la scission de 1948, Lafièvre tente loyalement de rester à la C.G.T. Il sera alors élu à la C.E. de la Fédération postale. Mais l'appareil stalinien pèse de tout son poids pour dévier la lutte et les re-

vendications des postiers, l'atmosphère devient irrespirable pour un homme qui n'acceptera jamais d'être un bureaucrate. L'appareil de la Fédération F.O. est totalement intégré à l'Etat bourgeois. Henri Lafièvre rejoindra son camarade Portes aux syndicats autonomes. La F.N.S.A.-P.T.T. deviendra l'alle marchante de la corporation.

En décembre 52, Lafièvre et la F.N.S.A.-P.T.T. animent le comité d'unité d'action pour la prime uniforme, qui, lorsqu'on étudie les origines de la grève générale d'août 1953, apparaît comme un des indices majeurs du renouveau de la lutte des classes, de la lutte des travailleurs sur leur propre plan.

En août 1953, puis lors de la grève des bureaux-gares de décembre 1954, la F.N.S.A.-P.T.T. est à la pointe de la lutte pour la généralisation du mouvement ; Lafièvre y occupe son poste de combat.

Un vieux compagnon de lutte est mort. Nous n'entendons plus ses critiques véhémentes, mais toujours constructives. Nous n'entendons plus cet interprète honnête, précis, médiateur de la classe ouvrière, qui s'efforçait toujours de plonger dans la réalité vivante. La mort d'Henri Lafièvre est une grande perte pour les postiers, pour sa Fédération, pour nous, trotskystes, pour tous les militants révolutionnaires qui gardaient, à son contact, le contact avec la classe.

REPONSE A MARCEL PEJU

Le dernier numéro des « Temps Modernes » a consacré à la Pologne, et plus exactement au « dossier Po Prostu », une centaine de pages passionnantes : la traduction des principaux articles de « Po Prostu » depuis l'octobre polonais, et, en particulier, de ceux qui ont servi de base aux attaques de l'appareil. Marcel Péju

les a présentés. Sans doute, cependant, « La Vérité » l'empêche-t-elle de dormir puisqu'il a éprouvé le besoin, au cours de sa « présentation » de la prendre à plusieurs reprises à partie. Notre camarade Pierre Brabant répond à M. Marcel Péju.

Au moment où, dans le courant de l'année dernière, les nouvelles de Pologne nous paraissaient alarmantes, et nous l'avions écrit, vous avez écrit, M. Péju, dans le numéro daté de juillet-août des Temps Modernes, un article intitulé « Retour de Pologne » dans lequel vous avez, avec chaleur, plaidé de la cause de Gomulka. Votre conclusion se voulait très ironique : « Qui est menacé, poursuivi, inquiété ? Pour la première fois depuis cent cinquante ans, il n'y a pas en Pologne un seul prisonnier politique. Si l'on excepte certaines questions de politique extérieure, la presse est plus libre qu'elle ne l'a jamais été... Mais voyez le sectarisme de Gomulka : quand il a voulu combattre des tendances qu'il estimait dangereuses, ce tacticien, ce bureaucrate, cet ennemi des intellectuels, cet homme qui ne disposait même pas d'une tribune où se faire entendre, il s'est contenté de permettre à ses

amis de fonder un journal. »

Quelques semaines après, Gomulka interdisait purement et simplement Po Prostu, envoyait ses policiers matraquer les étudiants manifestant contre sa décision, chassait de l'Université ses adversaires politiques, en privait d'autres de leur gagne-pain. Personne n'a souri de votre perspicacité, M. Péju, car ce n'est pas là une histoire drôle. Mais on a attendu avec curiosité l'article longtemps annoncé où vous ne manquerez pas de mettre au point cette petite erreur d'appréciation. L'article est venu, en présentation du « dossier Po Prostu ». Je confesse ma naïveté : je n'y ai pas trouvé l'autocritique de M. Péju à laquelle je m'attendais, mais seulement la critique de... La Vérité que, M. Péju, vous avez jusque là si noblement ignorée. Je cite : « On peut regretter, par exemple, que l'autorisation de paraître ait été retirée à Europa. Mais quand « La Vérité » voit dans

cette mesure le signe d'une « orientation ouvertement contre-révolutionnaire » de la politique gomulkaïste, elle ne sait pas de quoi elle parle. » Et plus loin : « Il faut beaucoup d'imagination pour retrouver là le fameux conflit entre les masses révolutionnaires et l'appareil bureaucratique. »

Je serai bref, M. Péju. Mais il y a quelques réponses que vous méritez :

1° Vous regrettez, dans les articles de Trybuna Ludu, « un art des citations tronquées qui confine parfois à la falsification ». Nous sommes d'accord. Mais que dire de la citation de quatre mots exactement à l'aide de laquelle vous essayez de nous assommer ? Et pourquoi, sinon par un art qui ressemble beaucoup à la falsification, vous en prendre au seul paragraphe consacré à Europa dans le numéro de La Vérité du 5 décembre, alors que La Vérité a émis, pendant des semaines, cha-

que semaine, à propos de Gomulka et à propos de Po Prostu des jugements entièrement opposés aux vôtres... que vous vous gardez de rappeler ? Le bat vous blesse, M. Péju. Alors, dites-le et grattez-vous : ne grattez pas les autres.

2° Europa se proposait, dites-vous, de « faire connaître la littérature européenne » et vous concluez qu'elle « n'avait rien de révolutionnaire ». Voyez-vous, M. Péju, vous lisez mal, ou vous avez la mémoire courte. La Vérité n'a pas caché les objectifs d'Europa. Pourquoi l'aurait-elle fait ? Il lui suffisait de constater que la simple confrontation, même cantonnée au strict domaine littéraire, faisait peur à Gomulka, puisqu'il l'interdisait. Nous pensons, nous, M. Péju, que la vérité est révolutionnaire. Et il n'y a pas très longtemps encore, les travailleurs hongrois l'ont démontré : « Nous avons soif, non de sang, mais de vérité », écrivait, à la veille de l'octobre, un ouvrier de Csepel. Mais nous pensons aussi, M. Péju, qu'il n'y a pas de vérité révélée,

pas de grands prêtres chargés de son « élaboration ». Comme l'écrivait Léline — je cite de mémoire, mais suis sûr de l'esprit sinon de la lettre : « En politique, celui qui croit sur parole est un imbécile sans espoir. » Voilà pourquoi une confrontation est toujours nécessaire, pourquoi la vérité ne peut sortir que des batailles d'idées. Voilà pourquoi, même si l'intention des fondateurs d'Europa n'était pas révolutionnaire, leur acte l'était. Voilà pourquoi son interdiction, venant après celle de Po Prostu, était une décision contre-révolutionnaire. Vous dites que Jerzy Morawski, « chargé des rapports avec la presse, semble avoir mal justifié le contre-ordre » (l'interdiction). C'est donc La Vérité, encore elle, qui vous apprendra que l'interdiction d'Europa a été justifiée, selon Morawski, par le fait que son premier numéro avait un contenu politique. S'il dit vrai, comment expliquer votre article ? Et s'il ment, ce mensonge était-il « révolutionnaire » ? Pierre BRABANT. (La fin au prochain N°)

L'IMPASSE ALGERIENNE

(Suite de la 1^{re} page)

Grattez un peu un libéral bourgeois ou petit bourgeois, vous trouverez toujours un paternaliste, pour qui les œuvres et la soupe populaire peuvent représenter un palliatif satisfaisant à la volonté du peuple algérien de disposer librement de son sort !

On sait que les centralistes ont accueilli avec faveur ces démonstrations paternalistes. Mais le peuple algérien avait, lui, d'autres problèmes à régler, et il le montra, le 1^{er} novembre 1954. M. Jacques Chevallier était alors ministre de la Défense nationale du gouvernement Mendès-France. Il ne balança pas une minute à substituer à la philanthropie la mitraille, au nom de l'Algérie française.

De retour à Alger après la chute du gouvernement Mendès-France, connaissant parfaitement le pays, il savait que le langage des armes, qu'il ne cessa jamais d'approuver, ne pouvait à lui seul régler le problème algérien. Aussi s'efforça-t-il désespérément de renouer les fils de sa politique passée, qui consistait à camoufler les positions impérialistes françaises derrière une collaboration avec les « élites » musulmanes. Tout dernièrement, il se ralliait avec éclat à la loi-cadre de M. Lacoste ; mais il en désapprouve les modalités d'application.

Pourquoi ces contradictions ? La réponse nous est donnée par M. Jacques Chevallier lui-même, dans sa déposition au procès de BEN OUENNICHE, rallié au F. L. N. en 1956. Nous allons en citer de nouveaux extraits, d'après le « Journal d'Alger ». Disons auparavant que, quelle que soit l'appréciation que l'on puisse porter sur M. BEN OUENNICHE celui-ci ne saurait être mis en cause. Arrêté, torturé, condamné, le bourgeois BEN OUENNICHE, que M. Chevallier affirme Français, doit être défendu, au même titre que le fellah HARFOUCHI Mohamed, qui a été guillotiné parce que, messaliste, il proclamait sa volonté d'être Algérien dans une Algérie indépendante. Pour les bourgeois libéraux, la tête de Harfouchi ne compte à peu près pour rien.

Que dit M. Chevallier ? « En mars 1956, au lendemain des événements du 6 février, et au moment de la désignation du nouveau ministre résident en Algérie, M. Ben Ouenniche m'a fait part de son émotion et de ses inquiétudes. « Les hommes de bonne volonté devraient s'entendre, m'affirma-t-il. Respectueux des lois et du gouvernement de mon pays, rien de valable ne pourra être entrepris sans que la plus haute ins-

tance d'Algérie ne soit tenue au courant. » C'est alors qu'il me demanda d'obtenir une audience afin de lui exposer le drame de la bourgeoisie musulmane à laquelle il appartient. Cette audience fut accordée entre le 20 et le 30 mars... M. Ben Ouenniche exprima le drame qu'il vivait, qui était celui de bien d'autres musulmans. Il demanda au ministre résident d'essayer de nouer des contacts, d'ouvrir les dialogues nécessaires pour essayer de trouver une solution au problème. Profondément ému, il insista pour démontrer que la société musulmane était prise « en sandwich » du fait de ses traditions et de l'attachement qu'elle avait pour la France... M. Lacoste nous dit son désaccord. Sa politique d'alors ne coïncidait pas avec celle qui est la sienne aujourd'hui. M. Ben Ouenniche fut alors déçu. J'ai eu le sentiment que son appel était celui d'un noyé, et je sentais l'immensité de son désespoir, car il est profondément français... La bourgeoisie musulmane vit un drame affreux... Si nous étions à la place de ses représentants, prisonniers comme eux de leur milieu, nous aurions peut-être été amenés à agir comme eux. Nous devons penser qu'il y a des lendemains dont nous devons tenir compte. »

L'avocat de M. Ben Ouenniche ayant demandé : « M. Jacques Chevallier pense-t-il que M. Ben Ouenniche représente par lui-même, ses parents et ses amis une force franco-algérienne à utiliser pour l'Algérie de demain ? »

M. Chevallier répond : « Je suis profondément persuadé : au moment où de nouvelles structures sont élaborées dans ce pays, il nous faudrait nous appuyer sur cette épine dorsale, sans quoi nous échouons. »

Les éléments du dossier sont ainsi clairement définis. Pour M. Jacques Chevallier, le bourgeois musulman rallié au F.L.N. reste profondément Français, lui et ses amis doivent constituer l'épine dorsale de l'Algérie française, telle que la caractérise le titre I de la loi-cadre adoptée par le Parlement français. Le malheur, pour M. Jacques Chevallier et la politique impérialiste qu'il incarne, réside en ceci. L'insignifiance de la bourgeoisie musulmane (française ou pas) interdit qu'elle puisse devenir véritablement l'épine dorsale d'une structure sociale quelle qu'elle soit. Nous reviendrons, dans un prochain article, sur les aspects de cette question qui éclairent d'un jour particulièrement fulgurant les problèmes posés par la révolution algérienne.

Le gérant : P. LAMBERT

IMPRIMERIE DAVY
53, r. de la Procession - Paris - XV

DE FAMILLE

13 mars 1958, « nettement position contre le Plan Gaillard, car le rôle de la France risque d'être dévalorisé... D'une situation prédominante, la France serait ainsi ramenée à celle d'un associé, à l'égal des autres associés, qui sont souvent nos concurrents. Il y a là un élément centrifuge, et à la limite un élément de dissociation. »

M. Mendès-France sait très bien que, dans les relations internationales, il n'y a pas d'égalité entre les associés ; il y a un rapport de forces.

Roger Frey, porte-parole du général De Gaulle, voit dans le Plan Gaillard « une ouverture qui conduit tout droit à l'internationalisation du problème algérien. »

« Le pays atterré », ajoute Mendès-France dans « L'Express », « voit les tragiques résultats : nous sommes à la veille de l'internationalisation de toutes les affaires nord-africaines. »

Les ultras Debré, Bidault, le général de Gaulle, les néo-colonialistes libéraux Mendès-France, Duverger, les journaux « Carrefour », « Le Parisien Libéré », « L'Express », etc., sont donc d'accord. Ce qui se passe du côté du progressisme et du stalinisme est identique.

Claude Bourdet, condamnant le Plan Gaillard, écrit dans « France-Observateur » du 13 mars 1958 : « Si, comme en Indochine, nous réussissons à placer les pays d'Afrique du Nord dans un système directement dominé par les Etats-Unis, le centre de ce système sera Washington et non Paris, et très vite, l'influence française disparaîtra à Tunis, Alger, Rabat, comme elle a disparu à Saigon. »

Ils font vraiment tous partie de la même famille. Quel malheur ! Les petits loups impérialistes français ont été remplacés à Saigon par les grands loups impérialistes américains ! Claude Bourdet verse toutes les larmes de son corps. Mais une question : Claude Bourdet (dont la générosité personnelle n'est pas en cause) pourrait-il nous expliquer ce que le coolie de Saigon a perdu ou gagné avec Diem « l'Américain » remplaçant « le Français » Bao-Daï ou les gouverneurs généraux français, y compris les plus libéraux ?

Les stalinistes se déchainent dans ce concert, où les dirigeants socialistes, gênés, ne savent pas exactement ce qui doit l'emporter de leur « patriotisme » ou de leur « foi atlantique ».

« L'Humanité » du 10 mars 1958 écrit : « La Communauté Méditerranéenne de défense du monde libre n'est qu'une tentative d'intéresser d'autres puissances au maintien de l'exploitation coloniale de l'Afrique », et, vengeur, Y. Moreau ajoute (« l'intention de ceux qui nous ferons perdre « notre » empire) : « Vous estimez qu'il ne suffit plus de brader le Sahara morceau par morceau ; vous coniez tous les rivières européens de la Méditerranée Occidentale, ainsi que l'Angleterre et les U.S.A., à la curée des richesses africaines. Le Plan Gaillard donne aux Anglo-Américains et à Franco une nouvelle occasion de fourrer leur nez en Afrique du Nord. »

Mais c'est le distingué quotidien du progressisme qui exprime avec le plus de clarté la volonté générale qui anime toute cette belle famille, bien de chez nous, à s'unir dans une commune réprobation de la tentative américaine. « Liberation » du 12 mars 1958, conseillère désabusée et désespérée, reproche à M. Gaillard et à ses ministres de démentir avec indignation qu'ils ont abandonné leur politique algérienne, qu'ils ont renoncé à intégrer l'Algérie à la France métropolitaine, en adoptant l'idée du Pacte

Méditerranéen et l'idée d'un Pool International pour l'exploitation des ressources du Sahara... En jetant sur le tapis cette idée du Pacte, M. Gaillard n'a fait que donner dans un piège dont il est trop tard pour sortir. Londres, Washington, Bonn, etc., vont désormais dire à M. Gaillard qu'il a tout à fait raison de vouloir défendre l'Afrique du Nord contre le communisme, mais que le seul moyen d'y parvenir, c'est de traiter avec le F.L.N... Les choses apparaîtront sous leur vrai jour, et Gaillard ou un autre monteront à la tribune pour annoncer qu'ils n'auraient pas voulu cela, et que tout s'est fait sans eux, malgré eux. »

D'un seul coup, tous les gens qui, démagogiquement, parlaient à qui mieux mieux de vocation à l'indépendance, et de toutes autres formules aussi vagues, se démasquent. Ils sont contre l'indépendance de l'Algérie, ils sont pour le maintien de la « présence française », ils sont pour conserver son domaine à l'impérialisme français (car, à ce que l'on sache, la France est toujours aux mains de la classe capitaliste !), et, pour cela, ils auraient voulu « traiter avec le F.L.N. », espérant ainsi arriver à leurs fins. Le cours de l'histoire passe autre part. Sur le plan du maintien du système capitaliste en France, impliquant nécessairement des relations de nature impérialiste entre la France et ses « colonies », il n'y a aucune possibilité de conserver la « présence française » que ce que voudront et pourront en laisser subsister les magnats impérialistes de Wall-Street, plus forts que leurs collègues français. L'ultra M. Debré, le néo-colonialiste Mendès-France, l'ultra Bidault, le néo-colonialiste Duverger, l'ultra Paul le Gall qui appelle chaque jour à la répression, Claude Bourdet, « Libération » et « L'Humanité » se placent tous sur le même terrain : celui de la défense du régime bourgeois, qui amène Etienne Fajon à faire ses offres de services à la bourgeoisie en écrivant dans « L'Humanité » du 15 mars 1958 :

« Mais c'est Maurice Thorez qui a dit en notre nom, pour sauvegarder l'union nécessaire, qu'il fallait, en 1936, savoir terminer une grève, et, en 1945, dissoudre les milices armées. »

En effet ! en 1936, Thorez a contraint les ouvriers à terminer la grève et à accepter le maintien du pouvoir des patrons français.

Quelques semaines après, et toujours « pour sauvegarder l'union nécessaire », le P.P.A. de Messali Hadj était dissous, les nationalistes algériens traqués. Au début de 1945, M. Thorez a contraint les milices ouvrières à rendre leurs armes à la police « républicaine ». Quelques mois après, le Gouvernement, qui participait les ministres communistes, mitraillait et massacrait les 45.000 Algériens de Sétif et de Guelma. Au nom de « l'union nécessaire », c'est-à-dire au nom de la défense du régime capitaliste, tous accourent au chevet de la mère (impérialiste) malade.

Le prolétariat révolutionnaire, les peuples opprimés, sont exclus nécessairement, de cette réunion de famille. Et si, encore aujourd'hui, le dessus du pavé est occupé par ces gens, inéluctablement, les masses, sans beaucoup se soucier des conseillers intéressés ou désintéressés, des partisans de la présence française à Saigon, Rabat, Alger ou Tunis, affirmeront que la lutte pour la paix en Algérie et la lutte anti-capitaliste en France sont une seule et même chose.

J. LORRAIN.

Quel régime ?

Le « régime est menacé ». Aussi, Thorez prend la plume et envoie une lettre aux organisations ouvrières et démocratiques, parmi lesquelles le R.G.R. du républicain Jean-Paul David, ami de l'ex-préfet de police Baylot et les radicaux dissidents de Morice, ultra et partisan de la répression. Ne sommes-nous pas tous de bons républicains !

Jamais comme aujourd'hui les dirigeants ouvriers n'auront autant manifesté leur courtoisie petite-bourgeoise, leur respect d'un ordre social-capitaliste périmé.

Chaque semaine, une revue, « L'Entreprise », informe ses lecteurs des modifications opérées dans les directions des grandes sociétés capitalistes qui concentrent dans leurs mains le contrôle de toutes les branches de l'économie française, y compris le circuit des entreprises nationalisées.

La lecture de ces deux pages est fort instructive. Elle donne une petite ouverture sur l'interpénétration étroite des magnats du capital financier et de la haute administration de l'Etat bourgeois.

Par exemple, dans le numéro 132 du 15 mars 1958, nous lisons que Jacques-Georges Picot, inspecteur des Finances, président-directeur général de la Compagnie Universelle du Canal de Suez, de plusieurs banques de son groupe, de la Métallurgique d'Imphy, est nommé administrateur de la Société d'Investissement financier.

Il est d'ailleurs courant de voir les inspecteurs des Finances, c'est-à-dire les hauts fonctionnaires qui décident de la politique du ministère des Finances (ceux qui disent non aux revendications des salariés et en particulier à celles des fonctionnaires), occuper les postes de directeurs de ministères ou d'attachés de cabinets (ceux qui gèrent effectivement les ministères) ou prendre des postes de direction dans de grandes sociétés. Un chassé-croisé incessant les fait ainsi passer de l'économie dite privée à l'économie dite publique. En fait, partout, et à quelque poste qu'ils occupent, ils défendent les intérêts de leur classe. Notons par ailleurs que Georges Picot, président-directeur général de Suez, a un membre de sa famille délégué permanent au Conseil de Sécurité de l'O.N.U.

Dans ce même numéro de « L'Entreprise », nous lisons que René Fillon, sénateur du Soudan, secrétaire de la Commission de coordination temporaire pour l'organisation commune des régions sahariennes, qui occupe trois postes d'administrateurs de grands travaux de Marseille, de Penaroya-Maroc, de la Société d'Investissement du Nord, de l'Electro-Mécanique, de la Minière de Conakry de MICUMA, des mines d'Aouli, des Etablissements Kulmann, vient d'être nommé administrateur de la minière et métallurgique de Penaroya.

N'en doutons pas : ce sénateur qui dirige l'organisme d'Etat dit O.C.R.S. doit être partisan de la « présence française » aux colonies pour des motifs aussi nobles que désintéressés ! Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples...

A tout syndiqué, à tout travailleur, se pose la question : Que faut-il penser des dirigeants syndicaux de toutes les tendances et de toutes les corporations qui refusent de lancer des actions décisives contre le patronat et l'Etat bourgeois ?

Que faut-il penser de ces dirigeants qui préchent la passivité au nom de la défense d'un régime dirigé par les inspecteurs des Finances à la Georges Picot, les sénateurs à la Fillon qui concentrent avec la richesse, le pouvoir de décider en lieu et place d'un parlement délégué, d'un gouvernement à leurs ordres ?

Que faut-il penser d'eux, qui limitent à des revendications dérisoires les objectifs de la classe ouvrière afin d'assurer la défense de ce régime capitaliste ?

Il faut penser que ces dirigeants syndicaux refusent de défendre les intérêts de leurs mandants.

Victor LEPAGE.



Une discussion à la C.I.T.

Notre correspondant à la Compagnie Industrielle des Téléphones nous fait parvenir, dans le cadre de l'enquête ouverte par « La Vérité » sur les conditions du succès des revendications ouvrières, le récit d'une conversation entre employées de la C.I.T. (15°)

J. — Qu'est-ce que tu penses de l'interview des cheminots (paru dans « La Vérité ») ?

E. — Il y a du pour et du contre ; certains disent qu'il ne faut pas être syndiqué.

J. — Non, ils disent tous qu'il faut être syndiqué mais ils veulent un syndicat unique.

E. — Un syndicat unique ; ce serait bien, mais il faudrait que tout le monde assiste régulièrement aux réunions, y discute, et ensuite les délégués se feraient leurs interprètes auprès de la direction. Les délégués ont trop de travail, ce sont toujours les mêmes qui font tout le travail et qui sont partout à la fois.

J. — Actuellement, il n'est pas possible de se réunir tous ensemble, puisqu'il y a plusieurs syndicats, et que ces syndicats ne sont pas d'accord entre eux. Ce qu'il faut, c'est un syndicat où les militants puissent avoir des divergences, et où l'on puisse discuter librement sans se faire appeler traître. Par exemple, à la C.G.T., un militant qui est contre la ligne et qui le dit se fait exclure. C'est pour cette raison que toutes les responsabilités retombent toujours sur les mêmes, les autres ayant été virés.

E. — Tous ceux qui ne sont pas d'accord ne sont pas virés, dans les réunions ils ne sont pas tous d'accord, il y a X, Y, Z etc... qui ne pensent pas comme les autres.

J. — Ceux-là comptent pour du beurre. Si tu crois que l'on peut avoir des divergences à la C.G.T., il faut que tu proposes ma réintégration, tu verras ce que l'on te répondra.

E. — Ce n'est pas dit qu'ils refuseraient. Tu peux être une bonne militante pour demander de l'augmentation par exemple, mais il ne faut pas toujours taper sur la C.G.T.

J. — Je ne tape pas sur la C.G.T., mais sur sa direction avec qui je ne suis pas d'accord. La C.G.T. c'est une organisation ouvrière mais elle n'aura pas toujours cette même direction, et j'ai le droit d'être trotskyste, les dirigeants C.G.T. eux sont bien tous au P.C.F.

J.P. — Si les gens ne se syndiquent plus à la C.G.T., c'est parce qu'elle fait de la politique.

E. — C'est obligé que le syndicat fasse de la politique puisque

les délégués sont à la fois militants du P.C.F. et de la C.G.T. S'ils étaient plus nombreux, ça changerait.

J. — Pour être plus nombreux, il faut que ce soit vivable pour tous. La C.G.T. veut un syndicat unique, mais avec son programme, condition que les F.O. n'acceptent pas. Ce qu'il faut ce n'est pas être obligatoirement tous d'accord, c'est impossible, mais pouvoir discuter ensemble sans se battre.

Pour amener d'autres personnes pour partager les responsabilités, il faudrait qu'au moment des élections des délégués, il y ait des élections préparatoires dans chaque atelier et bureau où les ouvriers eux-mêmes proposeraient leur délégué. Mais crois-tu que la C.G.T. mettrait sur ses listes un gars élu par les ouvriers, mais qui ne serait pas d'accord avec la ligne de la direction C.G.T. ?

E. — Je ne sais pas mais je pense que pour les élections ce serait bien de faire comme tu le dis.

J. — Pour la question du syndicat unique, je pense que tu devrais en discuter à une prochaine réunion syndicale.

E. — D'accord.

DE LA BISCUITERIE GONDOLO

DEPUIS quelques semaines, je fais lire la « Vérité » dans mon entourage, à mes camarades de l'usine.

Depuis le licenciement de Raguin, malgré le chômage qui règne, on discute beaucoup, des travailleurs renfontrent leurs points de vue, se renseignent un peu partout.

Pour ma part, j'ai appris de nombreuses choses auprès des femmes qui travaillaient au paquillage, à la sortie des fours.

En effet, quelle ne fut pas mon indignation voyant deux feuilles de paye d'une jeune ouvrière d'une quinzaine d'années, dont le taux horaire se trouve en dessous de 100 francs !!!

Pour 182 heures de travail, elle a touché 21.472 francs ; pour 172 heures, 20.748 francs.

Voilà des salaires mensuels qui en disent long !

Une travailleuse qui n'a pas encore 18 ans m'a spontanément montré sa feuille de paie. Son taux horaire est de 123 francs. Elle a fait des compléments sur le contenu du tract diffusé après le licenciement de Raguin, elle n'est pas la seule, les délégués de la C.G.T. aussi, ainsi que de nombreux camarades.

Continuez votre boulot, j'espère en souhaitant que vous gagnerez le procès contre Gondolo.

Une ouvrière de la biscuiterie.

A TRAVERS LA PRESSE SYNDICALE

LA méthode ne varie pas. On parle, plus ou moins, des problèmes qui remuent la conscience des travailleurs (et ce verbiage est plus ou moins précis selon la pression qu'exerce cette prise de conscience et ses manifestations actives), mais on se garde bien de traduire cela en mots d'ordre d'action, en revendications mobilisables ou explosives, coordinatrices en un mot. Les dirigeants syndicaux centraux, ou fédéraux, et les agents de leurs appareils palabrent juste ce qu'il faut pour donner le change, ou orienter vers les impasses d'actions dérisoires des revendications qu'ils minimisent au maximum.

Pierre Lebrun, dans « La Vie Ouvrière » du 12 mars 1958 précise ce que veut la bureaucratie et « oriente » les syndicats chargés de « l'encadrement » des travailleurs :

« A l'appel de la C.G.T., dans « nombre d'entreprises, ils mettent (les salariés) au point leurs cahiers de revendications par les méthodes de la démocratie syndicale, et avec la volonté de réaliser l'indispensable unité de revendication et d'action ; ils ont le souci dominant de redresser dans l'immédiat leur pouvoir d'achat, et cela dans les conditions particulières à chaque secteur, entreprise, atelier, etc ; mais, ce faisant, ils tiennent compte avec la volonté de contribuer à la faire aboutir, des revendications générales actuellement posées ; ils sont de plus en plus nombreux, notamment, à revendiquer et même obtenir la répercussion de l'augmentation du S.M.L.G. sur toute l'échelle des salaires réels ; de même ils sont de plus en plus nombreux à demander qu'aucun salaire effectif ne soit inférieur à 160 francs de l'heure, à s'efforcer de faire entrer dans les faits de nouvelles réductions effectives des injustes abattements de zones. Telles sont les conditions dans lesquelles se prépare et s'amorce, dès à présent, une large reprise des actions de la classe ouvrière pour la défense de son pouvoir d'achat, reprise dont la grève des agents de conduite de la S.N.C.F. est aujourd'hui le fait le plus salient... »

Lebrun tente d'assurer un barrage, tout en soulignant l'indispensable unité de revendications et d'action. Il sait, en effet, que ce qu'il conçoit dans ce sens c'est l'accord des bureaucraties, qui ne le réalisent que contraintes et forcées, et sur des revendications mises au niveau des impuissances du régime. Aussi bien, nous voyons qu'il propose ses 160 francs horai-

res (15 francs de mieux !), alors que les 10.000, minimum mensuels, donneraient 60 francs horaires d'augmentation ! Mais si bas que soient les 160 francs horaires minimum, ils font encore peur à Lebrun, porte-parole qui se veut rassurant, des agents du P.C.F. dans la C.G.T.

Car toute revendication générale porte en elle la manifestation générale du mécontentement des travailleurs et, ainsi, la porte est ouverte vers la grève générale, ce que tous ces gens redoutent le plus. Voilà pourquoi ils insistent le plus sur l'élaboration de conditions de luttes particulières à chaque secteur... Voilà pourquoi ils se refusent à poser le problème de la suppression des « injustes » abattements, mais réclament seulement de nouvelles « réductions » !

Combien le ton mesuré de Lebrun, secrétaire de la C.G.T., et curieusement unitaire à ses moments perdus, ressemble donc, dans ses effets, à ce que traduit François Garcia des « Equipes Fonctionnaires M.R.P. », dans « Fonctionnaires » n° 7, de janvier-février 1958, lorsqu'il écrit :

« Une fois admis le principe des 220.000 francs hiérarchisés pour 1958 est apparue dans la presse syndicale la notion nouvelle des 240.000 frs hiérarchisés (Fonction publique, janvier 58 ; Nouvelle Tribune, décembre 57). Parions que si le gouvernement a avalé accordé 240.000 francs, la notion des 260.000 francs hiérarchisés aurait fait son apparition ! Mais oui, Garcia et les 260.000 sont loin des 540.000 qui correspondent aux besoins de la base !

Il est bon de rappeler ici, le « Travailleur Municipal » d'Aix-en-Provence, de décembre 57, où s'exprime la volonté de la base :

« La revendication de 220.000 frs de base est largement dépassée. Aucun agent ne devrait gagner « moins de 40.000 francs par mois » (Ordre du jour des fonctionnaires de la C.G.T., de la C.F.T.C. et de la F.E.N.). Nous ne pourrions citer, sans répéter les formules sonores, mais creuses, de Lebrun, les organes de la C.F.T.C. de la F.E.N. et de F.O. Ceux-ci se contentent, un peu plus directement, d'engager « les gouvernements » à faire « quelque chose », eux qui se refusent à faire ce qu'attend d'eux toute la classe ouvrière. Ils objurèrent, tel André Bergeron dans « Force Ouvrière » du 6 mars, les gouvernements de faire quelque chose : « Avant qu'il ne soit trop tard ! »

A LA CANTINE DE LA R.A.T.P.

Un succès pour la C.G.T. ; les repas ne sont augmentés que de 20 francs.

AU mois de novembre 57, le Comité d'Entreprise de la R.A.T.P. voulait augmenter les repas dans les cantines. S'inspirant des volontés des travailleurs, les sections syndicales F.O. et S.A.O. (Syndicat Autonome Ouvrier) firent circuler la pétition suivante, qui fut signée massivement :

« Les sections syndicales F.O. et S.A.O. demandent aux camarades de Championnet (atelier central) de protester, en signant cette pétition, contre l'augmentation de la cantine. Elles considèrent que, par principe, la cantine étant une œuvre sociale, son déficit doit être pris en charge par le Comité d'Entreprise (C.E.). Elles manifestent au cas où le C.E. ne pourrait régulariser tout le déficit, leur volonté de voir solutionner ce problème par une augmentation du prix des repas pour les gros salaires, celui-ci devenant hiérarchisé, comme il l'est dans les cantines de l'E.D.F., du Gaz de France, dans les banques, etc... »

Devant cette volonté des travailleurs, la cantine ne fut pas augmentée... en novembre.

Le 28 février 58, au C.A. (Conseil d'Administration de la R.A.T.P.), la C.G.T. et F.O. obtenaient pour mars, une subvention de la direction de 2 millions. Dans un tract de la C.G.T., nous pouvons lire :

« En définitive, grâce à cette subvention, le prix des repas, au lieu d'être porté à 290 fr., comme

le demandait la direction générale, sera de 200 fr. Ainsi, grâce à la C.G.T., la direction a dû se pencher sur le problème des cantines et prendre à sa charge une partie de l'augmentation. C'est un premier recul qui sera suivi d'autres dans la mesure où tous les rationnaires s'uniront pour exiger l'augmentation de la subvention au prorata de l'augmentation du coût de la vie... » (Les nouveaux prix sont appliqués à partir du 10 mars. Auparavant, le repas était à 180 fr.)

Dans un autre tract émanant du O.E. (où la C.G.T. est majoritaire, nous pouvons lire :

« ...Ce succès, pour important qu'il soit, n'est pourtant acquis que pour mars 1958. Il faudra être vigilant pour que cette subvention se renouvelle chaque mois... »

Nous avons là, une nouvelle fois, un bel exemple du cynisme et du mépris des dirigeants syndicaux envers les travailleurs. Qu'ont-ils fait pour empêcher l'augmentation du prix de la cantine, et le faire endosser en totalité par la direction ?... RIEN ! sinon quelques savantes parolottes autour du tapis vert. Ont-ils proposé que le prix des repas soit hiérarchisé et que l'ingénieur qui gagne 200.000 fr. par mois paye plus cher que le receveur qui ne touche que 40 ou 45.000 fr. ?... Non ! Ont-ils essayé de mobiliser les travailleurs qui avaient signé la pétition en novembre ?... Non !

Les dirigeants du comité d'entre-

prise, en ne levant même pas le petit doigt pour appeler les rationnaires à manifester, ont trahi les travailleurs. Et ces démagogues ont le culot d'appeler l'augmentation de la cantine : « ...Ce succès... »

A l'E.D.F., le 2 janvier 58, les travailleurs envahissent les cuisines et se servaient eux-mêmes pour protester contre l'augmentation de la cantine. Les nouveaux prix n'étaient pas appliqués. Le 20 janvier 58, les dirigeants syndicaux signaient l'augmentation du prix du repas avec la direction.

En novembre 57, les ouvriers de l'atelier central de la R.A.T.P. protestèrent, dans une pétition, contre l'augmentation du prix du repas. Le 28 février 58 les dirigeants syndicaux acceptaient que les repas soient plus chers.

Deux corporations différentes, une même politique syndicale. D'une manière identique, les personnels de l'E.D.F.-G.D.F. et R.A.T.P. sont bafoués.

La leçon que nous devons tirer de cette trahison, c'est que les bardiens-syndicaux-de-tapis-verts ne veulent pas mobiliser les travailleurs. C'est donc à nous de prendre en main notre propre sort, aussi bien contre l'augmentation du prix des repas à la cantine que pour obtenir l'ensemble de nos revendications.

De notre initiative dépend notre succès.

Correspondant R.A.T.P.